

Type: **1**

## Savane de Trou Poisson

n° régional: 00060002

n° national: 030030002

### Résumé des modifications proposées

Création  Désinscription  Type  Dénomination  Contour  Compléments d'informations

#### Descriptif des modifications:

La savane d'intérêt patrimonial de Trou Poisson est classée en ZNIEFF de type I. Incluse dans la ZNIEFF de type 2 "Bassin versant et plaine côtière de la crique Yiyi", cette savane bien conservée abrite une faune et une flore d'intérêt patrimonial, souvent prospectées par les naturalistes du fait de sa richesse et de son accessibilité.

#### Sources cartographiques:

Les délimitations sont basées sur la carte d'occupation des sols 2008 (ONF) et la BD Ortho (IGN).

*Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :*

*Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 3*

*Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 4*

### Localisation

#### Relations type I/II

2 - Bassin versant et plaine côtière de la crique Yiyi

#### Superficie

2402,81 ha

#### Communes

Iracoubo

#### Altitude(s)

De 1m à 36m

### Commentaire général

La ZNIEFF du Marais et de la Crique Yiyi (Type I) se situe au centre de la bande côtière de la Guyane, entre Sinnamary et Iracoubo. Elle est incluse dans la ZNIEFF de type II Bassin versant et plaine côtière de la crique Yiyi.

Cette zone humide s'inscrit entre les premiers contreforts du socle antécambrien et la mangrove de front d'océan. Elle s'étend ainsi sur la plaine côtière constituée de plusieurs dépôts quaternaires. Les différents cordons sableux agencés parallèlement à l'océan attestent de ces dépôts successifs au cours du Pléistocène et de l'Holocène. La limite sud de la ZNIEFF est constituée par des migmatites caraïbes et des micaschistes du socle antécambrien. La roche cependant n'affleure que rarement du fait de l'importance du manteau d'altération. Quelques pointements du socle sont cependant visibles et forment de petites savanes roches de quelques m<sup>2</sup> de superficie, les plus spectaculaires étant visibles dans la savane Garré. Les marais Yiyi regroupent un ensemble de formations végétales variées, souvent imbriquées les unes dans les autres : marais subcôtiers et marais d'eau douce, marécages boisés, savanes hautes et basses, forêt basse sur cordon littoral sableux, forêts marécageuses... La végétation des marais d'eau douce est constituée en majeure partie de macrophytes aquatiques telles *Nymphaea rudgeana*, *Cacomba aquatica* et *Salvinia auriculata*. Il s'y forme également des tapis à *Eleocharis interstincta*. 96% des espèces végétales des groupements d'eau libre de Guyane se rencontrent dans le marais Yiyi. À l'intérieur de ce marais, différents groupements s'enchevêtrent : des fourrés de *Chrysobalanus icaco* (pruniers), des formations à moucou-moucou (*Montrichardia arborescens*), à Cyperacées et Poacées sur pégasse et des prairies flottantes à *Rhynchospora holoschoenoides*, *Ludwigia torulosa* et *Fuirena umbellata*. Il y aurait une succession végétale " centrifuge " depuis un point fixe, *Montrichardia arborescens* étant progressivement remplacée par une formation de Cypéracées/Poacées qui, elle-même, serait suivie dans un stade final par un fourré à *Chrysobalanus icaco*.

Les marais sub-littoraux, situés sur des argiles encore salées, succèdent à la mangrove et précèdent l'installation des marais d'eau douce. Ils sont dominés par des Cypéracées dont *Eleocharis mutata*, espèce caractéristique des marais d'eau salée et également colonisés par *Montrichardia arborescens* et les troncs morts d'*Avicennia germinans*. Ce milieu, qu'on désigne localement par le terme "lagune", ne se retrouve en grande étendue en Guyane qu'à Mana et à Kaw. Il constitue des zones de nourrissage et de reposoirs importantes pour les oiseaux notamment les Limicoles qui retirent de cet écosystème très productif, l'énergie nécessaire à la mue et à l'accumulation prémigratoire de dépôts lipidiques, lesquels sont indispensables à leur longue migration.

Les marais Yiyi comprennent également des milieux de savanes, situés au nord et au sud de la RN1. La savane Garré est en étroite relation fonctionnelle et paysagère avec la savane Corossony (ZNIEFF de Type I) avec laquelle elle est en contact sur l'est. Elle correspond principalement à une savane basse sur sols sableux, se présentant sous l'aspect d'une grande étendue de petites herbes en touffes de 10 à 30 cm de haut laissant entre elles des plages de sol nu. Dans cette savane herbacée, la flore y est dominée par des Cypéracées et des Poacées, auxquelles se mêlent principalement des Burmanniacées, Astéracées, Gentianacées, Mélastomatacées, Polygalacées et Lentibulariacées. Ponctuellement, la physionomie est marquée par quelques touffes basses de l'arbuste nain aux grandes feuilles duveteuses caractéristiques, *Byrsonima verbascifolia* (" z'oreil d'âne "), espèce qui s'est particulièrement bien adaptée

au feu et émerge du tapis herbacé notamment à proximité des lisières avec les fourrés sclérophylles. Dans les secteurs préservés des incendies, un faciès écologique et paysager non dégradé s'observe, correspondant à une savane haute herbeuse et arbustive, floristiquement plus riche que la savane basse et transitoire avec les groupements paraforestiers périphériques. La flore herbacée est dominée par les Poacées ainsi que des Cypéracées (*Rhynchospora barbata* caractéristique du milieu) et Rubiacées, alors que *Curatella americana* domine la flore des buissons et petits arbres, accompagné de *Byrsonima crassifolia* et de Mélastomatacées et Clusiacées. Dans les secteurs plus humides, la savane basse marécageuse est principalement composée de Poacées, de Cypéracées, accompagnées de Papilionacées, Lentibulariacées et Lamiacées. La physionomie de cette formation est marquée essentiellement par les buissons de *Rhynchanthera grandiflora*, une Mélastomatacée remarquable par ses grandes floraisons violettes, et par les massifs denses d'*Heliconia psittacorum*, un petit balisier aux bractées rouge orangé.

Plusieurs espèces végétales rares en Guyane ont été recensées dans les savanes de la ZNIEFF, en particulier des espèces d'orchidées, *Habenaria pratensis* et *Habenaria trifida* inféodées aux milieux de savanes sur sols hydromorphes, et *Habenaria longicauda* en marais d'eau douce ; *Sorghastrum setosum*, une Poacée très rare qui a été récoltée en Guyane seulement dans la savane Mal Ventre (à l'ouest de la ZNIEFF). La richesse en utriculaires (Lentibulariacées) est par exemple importante avec la présence de 5 espèces déterminantes : *Utricularia erectiflora*, *Utricularia benjaminiana*, *Utricularia myriocista*, *Utricularia simulans* et *Genlisea pygmaea*.

Mais le secteur le plus exceptionnel est certainement la savane Rocheau, un petit diverticule de la savane Garré situé tout au sud de la ZNIEFF. Il s'agit d'une savane sur sables blancs en très bon état de conservation car très rarement incendiée. On y trouve un chenier qui forme une petite butte dans la partie ouest de la savane composée de sables grossiers et hébergeant un cortège floristique hors du commun dont la très rare fougère protégée *Anemia pastinacaria* (Anemiaceae) redécouverte en 2012. Cette fougère qui rappelle, par son port, les *Botrychium* des latitudes boréales, n'était connue de Guyane que par une collecte historique de Jean Hoock en 1962 dans la savane de la Passoura. Notons que cette petite fougère est associée ici à un cortège d'espèces remarquables. Parmi elles, on retiendra *Conyza primulifolia* (Asteraceae), espèce nouvelle pour la Guyane, mais aussi *Dorstenia brasiliensis*, *Eriosema crinita*, *Chamaecrista nictitans* var. *patellaria* ou *Selaginella minima*. On y recense également 7 autres espèces protégées dont trois orchidées, ce qui est remarquable pour une si petite surface : *Galeandra styllomisantha*, *Habenaria leprieurii*, *Habenaria schwackei*, *Ophioglossum nudicaule* (Ophioglossaceae), *Actinostachys pennula* (Schizaeaceae), *Schizaea incurvata* (Schizaeaceae), *Cissus alata* (Vitaceae).

Des formations de marécages boisés plus ou moins denses à *Pterocarpus officinalis* (moutouchi-rivière) aux larges contreforts ondulés constituent un paysage remarquable. Elles longent la crique Yiyi et forment également des bosquets dans les marais. La forêt basse inondable se trouve également le long de la crique Yiyi. On retrouve les espèces caractéristiques de ce milieu : le yamamadou-marécage (*Virola surinamensis*), le palmier pinot (*Euterpe oleracea*), le manil-marécage (*Symphonia globulifera*). Des étendues limitées de palmier-bâche (*Mauritia flexuosa*) s'observent autour des mares temporaires dans les savanes ou le long des criques. Enfin, des îlots de forêt colonisent les cordons sableux de plaine côtière ancienne. Ils sont dominés par *Parinari campestris* et *Protium heptaphyllum*, des *Licania*, *Inga*, *Iryanthera hostmanii* et de nombreux palmiers. En sous-bois, abondent divers *Ischnosiphon*, Pipéracées, Mélastomatacées, et *Phenakospermum guianense* qui en marque la physionomie.

L'avifaune des marais tire partie de l'abondance de la nourriture aquatique et l'ouverture de vastes espaces qui facilite la chasse des rapaces. Ainsi, on retrouve les hôtes habituels des zones marécageuses, le râle grêle (*Laterallus exilis*), le râle de Cayenne (*Aramides cajanea*), la poule d'eau (*Gallinula chloropus*), le jacana noir (*Jacana jacana*), ainsi que des échassiers comme l'aigrette neigeuse (*Egretta thula*) et le héron vert (*Butorides striatus*). Parmi les oiseaux remarquables, l'érisimature routoutou (*Nomonyx dominicus*) ainsi que le canard musqué (*Cairina moschata*) y comptent de petites populations. Parmi les rapaces, les marais Yiyi sont réputés pour abriter la plus importante population nicheuse en Guyane de milan des marais (*Rostrhamus sociabilis*). Le balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*), migrateur nord-américain et la buse pêcheuse (*Busarellus nigricollis*) sont réguliers en vol au-dessus des grands plans d'eau. D'autres espèces méritent aussi d'être citées car elles démontrent l'intérêt du marais : grèbe à bec cerclé (*Podilymbus podiceps*), grébifoulque d'Amérique (*Heliornis fulica*), héron agami (*Agamia agami*) et courlan brun (*Aramus guarauna*).

La savane Garré présente un cortège quasi-complet de l'avifaune caractéristique de cet habitat avec notamment plusieurs espèces emblématiques du fait de leur lien étroit avec ces biotopes : le bruant des savanes (*Ammodramus humeralis*), le sporophile plombé (*Sporophila plumbea*), le tangara à camail (*Schistoclamys melanolepis*), la sturnelle des prés (*Sturnella magna*), le pipit jaunâtre (*Anthus lutescens*), le colibri tout-vert (*Polytmus theresiae*), le colibri rubis-topaze (*Chrysolampis mosquitus*), l'engoulevent minime (*Chordeiles acutipennis*). Cette savane fait aussi l'objet de données anciennes d'élénie tête-de-feu (*Elaenia ruficeps*). Dans les zones les plus humides, il faut souligner la présence des bécassines géantes (*Gallinago undulata*) et de Magellan (*Gallinago paraguayensis*). La buse roussâtre (*Buteogallus meridionalis*) et la buse à queue blanche (*Buteo albicaudatus*) se maintiennent ici en trouvant leur biotope de prédilection non perturbé, les grandes zones ouvertes herbeuses. Ces espèces patrimoniales sont peu communes et leur répartition restreinte en Guyane.

Cette ZNIEFF présente une faune ichtyologique diversifiée en raison de la grande variété des milieux humides qui s'y trouvent. Les marais caractérisés par un ensoleillement important et une couverture végétale immergée de *Cabomba aquatica* dense abritent de grandes populations d'espèces remarquables telles *Hyphessobrycon borealis*, *Pristella maxillaris*, *Nannostomus beckfordi* et *Hyphessobrycon simulatus*. Le pripi joue un rôle important pour la reproduction des poissons de mer et ainsi sert de nurserie pour différentes espèces comme le tarpon (*Megalops atlanticus*).

Parmi les mammifères, notons que les forêts-galeries bordant la crique Yiyi sont riches en primates dont le saki à face pâle (*Pithecia pithecia*). Une famille de loutres géantes (*Pteronura brasiliensis*) a également été signalée.

La ZNIEFF du Marais et de la Crique Yiyi est dans sa zone nord une propriété du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres dont la gestion a été déléguée à la commune de Sinnamary. Un aménagement comprenant une maison de la Nature, des sentiers d'interprétation et plusieurs observatoires y a été mis en place permettant ainsi de

développer l'accueil du grand public et des scolaires.

### Bilan des connaissances

Mammifères: Faible	Reptiles: Moyen	Ptéridophytes: Nul	Champignons: Nul
Oiseaux: Moyen	Insectes: Nul	Bryophytes: Nul	Algues: Nul
Amphibiens: Moyen	Phanérogames: Faible	Lichens: Nul	Habitats: Faible
Poissons: Nul			

### Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Formations végétales, étages de végétation
- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est limitée comme suit:

N: La limite nord de la ZNIEFF part de la rive droite de la rivière Counamama (point A) au nord de l'ancien cimetière des Pères) et borde les forêts jusqu'à l'île Roche. Elle longe ensuite la RN1 en excluant les forêts et les zones anthropisées jusqu'à l'entrée de la piste de Trou Poisson (point B).

E: A l'est, depuis l'entrée de la piste de Trou Poisson (point B), la limite inclut la portion de savane entre la piste et la crique de Trou Poisson (en excluant les marais qui la bordent) pour recouper la piste au point C au niveau du gîte Kajanostra. Ce gîte et ses parcelles cultivées sont exclus du zonage: la limite recoupe la piste au niveau de l'îlet Corbeau (point D) pour inclure toute la zone de savanes jusqu'au lieu-dit des Grands Ilets à proximité de la crique Yiyi. La délimitation du zonage infléchit alors vers l'ouest en excluant les forêts de la plaine côtière, croise la piste forestière de Trou Poisson de l'ONF d'est en ouest au point E puis d'ouest en est au point F et à nouveau d'est en ouest au point G.

S: La ZNIEFF est bordée au sud par la forêt de la plaine côtière depuis la piste forestière de Trou Poisson (point G) jusqu'à la crique Petit (l'île Comou et le lieu-dit Moucaya sont inclus).

W: Au niveau de l'embouchure de la crique Petit dans la rivière Counamama, les zones dégradées à l'ouest de la Savane Henri sont exclues jusqu'à l'ancien cimetière des Pères puis longe la rive droite de la Counamama jusqu'au point A.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

A (263391m; 600325m) - B (268532m; 600441m) - C (268342m; 599724m) - D (268257m; 598798m) - E (269485m; 597064m) - F (269287m; 595932m) - G (269168m; 595511m)

### Compléments descriptifs

#### Typologie des milieux

Dalles rocheuses des savanes côtières  
Forêts marécageuses côtières à *Mauritia flexuosa*  
Savanes basses herbacées sur sols sableux (podzols) à *Byrsonima verbascifolia*, < 30 cm  
Savanes basses sur sols hydromorphes  
Savanes herbacées très hydromorphes à *Heliconia psittacorum* et *Rhynchanthera grandiflora*.

#### Géomorphologie

Plaine, bassin

#### Statuts de propriété

Domaine de l'état  
Indéterminé  
Propriété d'une association, groupement ou société  
Propriété privée (personne physique)

#### Mesures de protection

Conventions internationales  
Convention de RAMSAR (zones humides)

#### Facteurs d'évolution

Flore  
Antagonisme avec une espèce introduite (possible)  
Implantation, modification ou fonctionnement d'infrastructures et aménagements lourds  
Route (possible)  
Pratiques agricoles et pastorales  
Mises en culture, travaux du sol (avéré)  
Pâturage (avéré)  
Ecouage (avéré)

Pratiques liées aux loisirs  
Chasse (avéré)

## Critères d'intérêt

### Autres intérêts de la zone

Paysager  
Géomorphologique  
Paléontologique  
Archéologique  
Scientifique

### Intérêts fonctionnels

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales  
Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges

### Intérêts patrimoniaux

Faunistique  
Ecologique  
Amphibiens  
Reptiles  
Oiseaux  
Floristique

## Sources de données

Bibliographie: HEQUET V., 1997 - Etude d'impact des activités anthropiques sur la le marais de Kaw ". AECPNRG- DIREN.

Bibliographie: Hequet V., Blanc M., Tostain O., Deville T., Gombauld P., 2002 - Connaissance et conservation des savanes de Guyane. IFRD-WWF Guyane

Bibliographie: TOSTAIN O., DUJARDIN J.L., ERARD C. & THIOLLAY J. M., 1992 - Oiseaux de Guyane. Société d'études ornithologiques, Paris.

Collection: Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013

Collection: Données GEPOG LIFE+ Cap DOM

Collection: GEPOG - Base de donnée Alapi

Informateur: Alizée Ricardou

Informateur: GEPOG - Faune-Guyane

Informateur: Vincent Rufay - Biotope

Informateur: Yves Dubois

## Listes d'espèces au 23/12/2014

### ==> Nombre espèces déterminantes: 53

/

*Abolboda americana* (Aubl.) Lanj.  
*Abolboda pulchella* Bonpl.  
*Acisanthera bivalvis* (Aubl.) Cogn.  
*Burmannia bicolor* Mart.  
*Byttneria scabra* L.  
*Curtia tenuifolia* (Aubl.) Knobl.  
*Cybianthus fulvopulverulentus* (Mez) G. Agostini subsp.  
*magnoliifolius* (Mez) Pipoly  
*Manihot esculenta* Crantz subsp. *flabellifolia* (Crantz) Cif.  
*Myrcia tomentosa* (Aubl.) DC.  
*Sauvagesia rubiginosa* A. St.-Hil.  
*Syngonanthus umbellatus* (Lam.) Ruhland  
*Utricularia simulans* Pilg.

### Animalia/Amphibia

*Dendropsophus gaucheri*  
*Hypsiboas raniceps*

### Animalia/Aves

*Amazilia chionopectus*  
*Anthus lutescens*  
*Ara manilata*  
*Bartramia longicauda*  
*Berlepschia rikeri*  
*Buteo albicaudatus*  
*Cairina moschata*  
*Circus buffoni*

### ==> Nombre espèces non déterminantes: 5

#### Animalia/Aves

*Charadrius collaris*

#### Animalia/Mammalia

*Myrmecophaga tridactyla*  
*Procyon cancrivorus*  
*Saguinus midas*  
*Speothos veneticus*



*Elaenia chiriquensis*  
*Elaenia cristata*  
*Elaenia parvirostris*  
*Gallinago undulata*  
*Gymnoderus foetidus*  
*Inezia caudata*  
*Micropygia schomburgkii*  
*Oryzoborus angolensis*  
*Penelope marail*  
*Pluvialis dominica*  
*Polystictus pectoralis*  
*Rostrhamus hamatus*  
*Rostrhamus sociabilis*  
*Selenidera culik*  
*Sporophila plumbea*  
*Sturnella magna*  
*Tringa flavipes*  
*Tringa melanoleuca*  
*Zenaida auriculata*

**Animalia/Mammalia**

*Alouatta macconnelli*  
*Panthera onca*

**Animalia/Reptilia**

*Cercosaura ocellata*  
*Cnemidophorus cryptus*  
*Crotalus durissus*  
*Kentropyx striata*  
*Lygophis lineatus*  
*Norops auratus*

**Plantae/Dicotyledones**

*Drosera capillaris*  
*Genlisea pygmaea*  
*Stachytarpheta angustifolia*

**Plantae/Monocotyledones**

*Habenaria trifida*